

CONSEIL D'ADMINISTRATION

**PROCÈS-VERBAL** de la deux cent soixante-septième réunion du Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, tenue le mardi 28 octobre 2003 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

Confirmé le 18 novembre 2003.

Procès-verbal de la deux cent soixante-septième réunion du Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, tenue le mardi 28 octobre 2003 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

<u>MEMBRES :</u>	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
BROCHU, Denis Professeur - Département des sciences administratives	X	
CHAPELAIN, Louis Vice-recteur à l'administration et aux ressources	X	
CHARRON, Pierre Directeur - Département des sciences comptables		X
COUSINEAU, Huguette Membre socio-économique		X
DUBÉ, Denis Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	X	
DUPONT-ROUSSE, Pierrette Membre socio-économique	X	
GADBOIS, Jocelyne Membre socio-économique	X	
GERMAIN, JEAN-François Étudiant - Baccalauréat en sciences comptables		X
GIROUX, Jean-Pierre Représentant des diplômés	X	
GRÉGOIRE, Jacqueline Membre socio-économique		X
IPPERSIEL, Pierre-Jacques Membre socio-économique		X
LACROIX, Hubert Chargé de cours	X	
OUELLETTE, Ginette Représentante des collègues		X
RANCOURT, Francine Directrice - Module des sciences de l'administration	X	
WHYTE, Francis R.	X	

Recteur

**INVITÉ :**

BOUDREAU, Claude X  
Directeur par intérim - Service de  
l'information et des relations publiques

**OBSERVATEUR RÉGULIER :**

BEAUDOIN, Michèle X  
Adjointe à la gestion modulaire  
Décanat des études

**SECRÉTAIRE :**

BONDU, Micheline X  
Secrétaire général

En l'absence du président du Conseil d'administration, monsieur Pierre-Jacques Ippersiel, le recteur, monsieur Francis R. Whyte préside l'assemblée en vertu de l'article 4.6 du Règlement de régie interne. Ce dernier constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 17 h.

---

## **1.- Adoption de l'ordre du jour**

Sur proposition de monsieur Denis Brochu, appuyée par madame Francine Rancourt, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

### 2.- Procès-verbal de la soixante-sixième réunion :

#### 2.1 Adoption

#### 2.2 Affaires en découlant

### 3.- Entérinement des décisions de la deux cent quarante-deuxième réunion du Comité exécutif

### 4.- Dossiers prioritaires et mandats en cours :

#### 4.1 Rencontres concernant le développement et le financement de l'UQO

#### 4.2 Centre de recherche en technologies langagières

#### 4.3 Forum régional sur l'enseignement supérieur du 17 octobre 2003

### 5.- Affaires académiques :

#### 5.1 Projet de politique générale de répartition des postes de professeur pour l'année 2004-2005

#### 5.2 Projet de critères d'embauche des professeurs pour l'année 2004-2005

#### 5.3 Projet de politique et priorités globales relatives au perfectionnement, au sabbatique et perfectionnement de courte durée pour l'année 2004-2005

#### 5.4 Projet d'ouverture des admissions au trimestre d'hiver 2004 au programme de Maîtrise en gestion de projet - Profil recherche (3831)

#### 5.5 Projet de suspension des admissions au programme de Diplôme d'études supérieures spécialisées en comptabilité de management (3772)

#### 5.6 Adoption des exigences de qualification pour l'enseignement (EQE) par les personnes chargées de cours

- 5.7 Attribution du statut de professeur associé à madame Marthe Deschesnes (Département de psychoéducation et de psychologie)
- 5.8 Attribution du statut de professeur associé à monsieur Krzysztof Diks (Département d'informatique et d'ingénierie)

6.- Affaires administratives et financières :

- 9.3 Approbation des états financiers de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice financier 2002-2003
- 9.4 Adoption du budget de fonctionnement de l'Université du Québec en Outaouais pour 2003-2004 (version octobre 2003)
- 9.5 Recommandation à l'Assemblée des gouverneurs quant à la nomination d'un représentant des employés de l'UQO au Comité de retraite de l'UQ
- 9.6 Détermination du nombre de postes de professeure et professeur pour l'année 2004-2005

7.- Nominations :

- 7.1 Prolongation de l'intérim à la direction du Module des sciences sociales
- 7.2 Prolongation de l'intérim à la direction de l'Unité de gestion des études de premier cycle en arts

8.- Période d'information et questions

9.- Dépôt de documents :

- 9.1 Mémoire du Département des sciences de l'éducation au Conseil supérieur de l'éducation du Québec dans le cadre de la consultation sur la profession enseignante
- 9.2 Statistiques de l'Université du Québec - Inscriptions Automne 2000 à Automne 2002
- 9.3 Lettre de remerciements des membres du Conseil d'administration adressée au professeur Stéphane Bouchard, à la suite de sa démission du Comité d'éthique de la recherche
- 9.4 Consultation sur les énoncés d'orientation et le développement académique 2003-2012

10.- Prochaine assemblée

11.- Levée de l'assemblée

**2.- Procès-verbal de la deux cent soixante-sixième réunion :**

**9.3 Adoption**

Sur proposition de monsieur Louis Chapelain, appuyée par monsieur Denis Dubé, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la deux cent soixante-sixième réunion sous réserve des corrections apportées en séance.

**2.2 Affaires en découlant**

Le recteur et les vice-recteurs informent les membres du Conseil d'administration qu'en ce qui a trait au procès-verbal de la deux cent soixante-sixième réunion, les suites régulières ont été données.

**3.- Entérinement des décisions de la deux cent quarante-deuxième réunion du Comité exécutif**

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par monsieur Louis Chapelain, les membres conviennent à l'unanimité d'entériner les décisions de la deux cent quarante-deuxième réunion du Comité exécutif, le tout conformément à l'article 5.3.2 du Règlement de régie interne de l'Université du Québec en Outaouais.

**4.- Dossiers prioritaires et mandats en cours :**

**4.1 Rencontres concernant le développement et le financement de l'UQO**

Le 25 septembre 2003, le recteur a rencontré le ministre de l'Éducation, monsieur Pierre Reid, concernant les demandes urgentes que l'UQO présentait également au ministre responsable de l'Outaouais le 22 septembre dernier, soit :

- l'inscription de projets d'agrandissement dans le plan quinquennal d'investissement de 3 000 m<sup>2</sup> nets, soit une enveloppe de l'ordre de 9,5 millions de dollars ;
- le redressement permanent de notre base de financement de 2 millions de dollars et ce, au-delà des autres corrections qui sont à l'étude en ce qui concerne la formule de financement (grille pour la fonction enseignement, ajustements pour la fonction terrains et bâtiments).

Le recteur ajoute que le Ministre Reid était au fait du dossier du Centre de recherches en technologies langagières

et s'est dit fort emballé par le projet. Il appuie fortement notre dossier de développement physique.

Par contre, ce dernier était moins réceptif quant au déficit de l'UQO, lequel n'a pu être résorbé tel que prévu dans le contrat de performance.

Le 22 octobre 2003, le recteur et les deux vice-recteurs ont rencontré le sous-ministre adjoint à l'enseignement supérieur, monsieur Louis Gendreau et son équipe, concernant un plan de redressement financier et de retour à l'équilibre budgétaire. Le travail se poursuivra puisque qu'une équipe sera dépêchée à l'UQO afin de trouver une solution aux problèmes financiers structureaux de l'Université.

Le 24 octobre 2003, le Président par intérim de l'UQO, monsieur Jacques Plamondon, s'est dit à l'aise avec le projet de budget qui sera déposé pour adoption au point 6.2 de la présente réunion du Conseil d'administration.

Ce dernier nous a confirmé que le MEQ souhaite travailler de façon intense avec l'UQO afin de trouver une solution au déficit et au rétablissement de l'équilibre budgétaire. Ce dernier nous a également assurés que le ministère de l'Éducation veut conserver une Université en Outaouais et qu'il souhaite qu'elle se développe ajoutant que le MEQ considère l'UQO comme un cas isolé par rapport aux autres universités de la province.

#### **4.2 Centre de recherches en technologies langagières**

Le recteur informe les membres du Conseil d'administration que le dossier suit son cours, autant dans la filière fédérale que provinciale. Le 4 novembre prochain, divers intervenants du gouvernement fédéral et de l'Outaouais, dont le maire de Gatineau, rencontreront le ministre du Développement économique et régional, monsieur Michel Audet, concernant ce dossier et son inscription au plan triennal d'immobilisation dudit ministère.

#### **4.3 Forum régional sur l'enseignement supérieur du 17 octobre 2003**

Le recteur informe les membres du Conseil d'administration que le *Forum sur l'enseignement supérieur* a connu un grand succès et qu'une centaine de personnes y ont participé.

Une *Déclaration sur l'enseignement supérieur* est ressortie de ce Forum, laquelle sera expédiée aux organismes de la région afin d'obtenir leur assentiment. Les Actes du Colloque seront déposés éventuellement au Conseil d'administration.

Il est ressorti une meilleure compréhension des cours et des services qu'offrent les trois établissements



d'enseignement supérieur de l'Outaouais. Divers intervenants ont été d'avis qu'il y aurait lieu d'être plus agressif dans les revendications pour la région.

## **5.- Affaires académiques :**

### **5.1 Projet de politique générale de répartition des postes de professeur pour l'année 2004-2005**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres du Conseil d'administration que conformément aux clauses 8,01 et 8,02 de la Convention collective intervenue entre l'Université du Québec en Outaouais et le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais, il a consulté, au nom de la Commission des études, les départements sur la reconduction en 2004-2005 de la « Politique générale de répartition des postes de professeur » adoptée par le Conseil d'administration pour l'année 2003-2004.

Comme suite à cette consultation, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente aux membres du Conseil d'administration les avis des départements, la recommandation de la Commission des études ainsi qu'un projet de résolution à l'effet de reconduire la répartition de l'année 2003-2004.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Jocelyne Gadbois, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 267-CA-3870 concernant la politique générale de répartition des postes de professeur pour l'année 2003-2004, laquelle est jointe en appendice.

### **5.2 Projet de critères d'embauche des professeurs pour l'année 2004-2005**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres du Conseil d'administration que conformément à la clause 9,01 de la Convention collective intervenue entre l'Université du Québec en Outaouais et le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais, il a consulté, au nom de la Commission des études, les assemblées départementales sur la reconduction en 2004-2005 des « Critères d'embauche des professeurs » adoptés par le Conseil d'administration pour l'année 2003-2004.

Comme suite à cette consultation, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente aux membres du Conseil d'administration les avis des assemblées départementales, la recommandation de la Commission des études ainsi qu'un projet de résolution à l'effet de reconduire les critères d'embauche en vigueur en 2003-2004.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 267-CA-3871 concernant les critères d'embauche des professeurs pour l'année 2004-2005, laquelle est jointe en appendice.

### **5.3 Projet de politique et priorités globales relatives au perfectionnement, au sabbatique et perfectionnement de courte durée pour l'année 2004-2005**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres du Conseil d'administration que conformément à la clause 14,01 de la Convention collective intervenue entre l'Université du Québec en Outaouais et le Syndicat des professeurs et professeuses de l'Université du Québec en Outaouais, il a consulté, au nom de la Commission des études, les assemblées départementales sur la reconduction en 2004-2005 des « Politique et priorités globales relatives au perfectionnement, au sabbatique et au perfectionnement de courte durée » adoptées par le Conseil d'administration pour l'année 2003-2004.

Comme suite à cette consultation, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente aux membres du Conseil d'administration les avis des assemblées départementales, la recommandation de la Commission des études ainsi qu'un projet de résolution à l'effet de reconduire la politique en vigueur en 2003-2004.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Hubert Lacroix, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 267-CA-3872 concernant la politique et priorités globales relatives au perfectionnement, au sabbatique et au perfectionnement de courte durée pour l'année 2004-2005, laquelle est jointe en appendice.

### **5.4 Projet d'ouverture des admissions au trimestre d'hiver 2004 au programme de Maîtrise en gestion de projet - Profil recherche (3831)**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche soumet au Conseil d'administration le projet d'ouverture des admissions au trimestre d'hiver au programme de Maîtrise en gestion de projet - Profil recherche (3831). Cette modification vise à assurer la continuité du cheminement académique des étudiants qui terminent leur études au Programme court de deuxième cycle en gestion de projet (0145) au trimestre d'automne et qui souhaitent débiter immédiatement leur maîtrise.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Jocelyne Gadbois, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 267-CA-3873 concernant l'ouverture des admissions au trimestre d'hiver au programme de Maîtrise en gestion de projet - Profil recherche (3831), laquelle est jointe en appendice.

#### **5.5 Projet de suspension des admissions au programme de Diplôme d'études supérieures spécialisées en comptabilité de management (3772)**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche soumet au Conseil d'administration le projet de suspension des admissions au programme de Diplôme d'études supérieures spécialisées en comptabilité de management (3772) qui, dans les faits, n'est plus offert depuis 2001.

Ce dernier ajoute que ce programme ne répond plus aux besoins concrets des étudiants qui se dirigent vers cette filière. D'ailleurs, la Corporation des CMA n'a pas renouvelé l'entente avec l'UQO à cet égard.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Denis Brochu, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 267-CA-3874 concernant la suspension des admissions au programme de Diplôme d'études supérieures spécialisées en comptabilité de management (3772), laquelle est jointe en appendice.

#### **5.6 Adoption des exigences de qualification pour l'enseignement (EQE) par les personnes chargées de cours**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres du Conseil d'administration que la Convention collective des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec en Outaouais précise à l'article 7 que, pour être éligible à l'attribution de charges de cours, toute personne chargée de cours ou toute personne doit satisfaire aux exigences de qualification pour l'enseignement.

L'article 7 de ladite convention collective prévoit également que les assemblées départementales, qui désirent modifier des exigences de qualification pour l'enseignement ou en adopter de nouvelles à l'égard de nouveaux cours ou de cours modifiés, doivent les afficher au département et les soumettre par courrier électronique aux personnes chargées de cours, avec copie au Syndicat, pour avis et commentaires.

Cette procédure ayant été respectée, la mise à jour des exigences de qualification pour l'enseignement, des cours dont les départements assument la responsabilité, a été présentée à la Commission des études, laquelle a formulé une recommandation d'adoption au Conseil d'administration.

Les membres du Conseil d'administration sont donc invités à adopter les exigences de qualification pour les départements suivants :

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Hubert Lacroix, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 267-CA-3875 concernant les exigences de qualification pour l'enseignement (personnes chargées de cours) - **Département des sciences de l'éducation**, laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Francine Rancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 267-CA-3876 concernant les exigences de qualification pour l'enseignement (personnes chargées de cours) - **Département de travail social et des sciences sociales**, laquelle est jointe en appendice.

#### **5.7 Attribution du statut de professeur associé à madame Marthe Deschesnes (Département de psychoéducation et de psychologie)**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres du Conseil d'administration que la Convention collective des professeurs définit le « professeur associé » comme étant la personne, qui tout en n'étant pas à l'emploi de l'Université, contribue d'une manière significative aux activités d'enseignement et de recherche de l'Université. Ce statut est accordé à la demande expresse de l'Assemblée départementale ou avec son accord pour une durée limitée. Cette personne n'est pas assujettie aux dispositions de la Convention collective et par conséquent ne bénéficie d'aucun des droits prévus à ladite convention.

Les membres du Conseil d'administration sont donc appelés à statuer sur l'attribution du statut de professeur associé à madame Marthe Deschesnes.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Francine Rancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 267-CA-3877 concernant l'attribution du statut de professeur associé à madame Marthe Deschesnes, laquelle est jointe en appendice.

#### **5.8 Attribution du statut de professeur associé à monsieur Krzysztof Diks (Département d'informatique et d'ingénierie)**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres du Conseil d'administration que la convention collective des professeurs définit le « professeur associé » comme étant la personne qui tout en n'étant pas à l'emploi de l'Université du Québec en

Outaouais contribue d'une manière significative aux activités d'enseignement et de recherche de l'Université. Ce statut est accordé à la demande expresse de l'Assemblée départementale ou avec son accord pour une durée limitée. Cette personne n'est pas assujettie aux dispositions de la convention collective et par conséquent ne bénéficie d'aucun des droits prévus à ladite convention.

Les membres du Conseil d'administration sont donc appelés à statuer sur l'attribution du statut de professeur associé à monsieur Krzysztof Diks.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Denis Brochu, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 267-CA-3878 concernant l'attribution du statut de professeur associé à monsieur Krzysztof Diks, laquelle est jointe en appendice.

## **6.- Affaires administratives et financières :**

### **6.1 Approbation des états financiers de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice financier 2002-2003**

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources présente aux membres du Conseil d'administration les états financiers de l'Université du Québec en Outaouais au 31 mai 2003.

L'exercice 2002-2003 se termine avec une insuffisance des produits sur les charges de 985 972 \$ comparativement à une prévision d'insuffisance de 1 573 000 \$, l'écart étant principalement dû au versement d'une subvention du gouvernement du Québec, en reconnaissance des coûts encourus par les universités en région.

D'un déficit accumulé de 5 676 615 \$, l'Université est passée à un solde déficitaire de 6 662 587 \$ au fonds de fonctionnement.

Le solde accumulé a connu une variation importante en cinq ans passant de 578 506 \$ au 31 mai 1998 à (6 663 587 \$) au 31 mai 2003.

Le tableau suivant présente les plans de retour à l'équilibre (plan au contrat de performance et plan révisé pour 4 ans), la situation réelle au 31 mai 2001, 2002, 2003 ainsi que le budget 2003-2004 : (exprimé en milliers de dollars)

	<u>2000-01</u>	<u>2001-02</u>	<u>2002-03</u>	<u>2003-04</u>
Plan original-3 ans	1 375 \$	966 \$	0 \$	0 \$
Plan révisé-4 ans	1 375 \$	1 561 \$	897 \$	0 \$

Déficit réel	950 \$	1 106 \$	986 \$	0 \$
Budget 1 <sup>er</sup> juin 2003				1 591 \$
Budget 28 octobre 2003				780 \$

La direction de l'Université demeure convaincue qu'un retour à l'équilibre ne peut se faire qu'avec une reconnaissance des besoins spécifiques de l'UQO, ce qui implique un réinvestissement de la part des instances gouvernementales.

À cet effet, des interventions et des rencontres ont eu lieu auprès du ministre de l'Éducation, ses représentants et auprès du ministère des Régions. Des dossiers ont été déposés pour soutenir la position de l'Université. Les négociations se poursuivent avec les représentants du ministère de l'éducation, dans le but d'atteindre ce retour à l'équilibre dans les meilleurs délais.

La présidente du Comité de vérification, madame Jocelyne Gadbois, désire souligner que l'effort de contention du budget a été énorme, sinon le déficit aurait été beaucoup plus élevé et que c'est là un signe évident de bonne gestion.

Après délibérations, sur proposition de madame Jocelyne Gadbois, appuyée par monsieur Louis Chapelain, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 267-CA-3879 concernant l'approbation des états financiers de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice financier 2002-2003, laquelle est jointe en appendice.

## **6.2 Adoption du budget de fonctionnement de l'Université du Québec en Outaouais pour 2003-2004 (version octobre 2003)**

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources présente aux membres du Conseil d'administration le budget du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec en Outaouais pour 2003-2004 pour adoption.

Ce dernier rappelle que, le 20 mai 2003, le Conseil d'administration a approuvé un budget de fonctionnement pour l'exercice 2003-2004. Ce budget présentait un déficit d'opération de 1 591 000 \$. Conformément à nos règlements, l'Université a présenté ce budget à l'Assemblée des gouverneurs pour approbation et transmission au ministère de l'Éducation.

Jugeant que le budget présenté s'éloignait trop de l'entente de gestion signée par l'Université du Québec (contrat de performance), l'Assemblée des gouverneurs a choisi de surseoir à l'adoption de ce budget de demander à l'Université du Québec en Outaouais de présenter un nouveau budget.

Dans l'intervalle, la direction de l'Université de même que la Vice-présidence à l'administration de l'Université du Québec ont exposé la problématique spécifique de l'Université du Québec en Outaouais, tant auprès du ministre de l'Éducation qu'auprès des hauts fonctionnaires du ministère, afin de leur présenter la situation financière de notre institution.

Ces démarches nous conduisent donc à présenter un budget de fonctionnement 2003-2004 (version du 28 octobre 2003), lequel satisfait au président par intérim de l'UQ, qui accepte de le déposer pour adoption à l'Assemblée des gouverneurs du 5 novembre prochain.

Le budget 2003-2004 version du 1<sup>er</sup> juin, présentait des produits de 41 763 000 \$ alors que dans la version du 28 octobre, les produits sont de 42 763 000 \$ soit une augmentation de 400 000 \$.

Les charges pour 2003-2004 version du 28 octobre montent à 42 943 000 \$ comparativement à 43 354 000 \$ au 1<sup>er</sup> juin soit une diminution de 411 000 \$.

En ce qui concerne le plan des effectifs, le Conseil d'administration est invité à entériner les modifications dont il a été informé au cours des derniers mois à savoir :

- moins trois postes de catégorie technique et plus cinq postes de catégorie bureau à l'intérieur des enveloppes budgétaires autorisées en mai dernier, dans le cadre du réaménagement du soutien aux départements et aux cycles supérieurs,
- plus un poste de catégorie professionnelle au Service de l'information et des relations publiques qui sera compensé par l'abolition d'un poste de cadre au 1<sup>er</sup> janvier 2004, dans le cadre de la fusion proposée avec le Bureau de la promotion des programmes,
- le budget des postes autorisés au plan des effectifs n'inclut pas trois postes en disponibilité, soit un poste de cadre et deux postes de soutien.

En 2002-2003, l'insuffisance des produits par rapport aux charges a été de 985 972 \$ comparativement à 1 573 000 \$ tel que prévu au budget, soit une amélioration de 587 028 \$.

Le solde de fonds maintenant prévu pour le 31 mai 2004 s'améliore par rapport à la prévision initiale :

	<u>28 octobre 2003</u>	<u>1<sup>er</sup> juin 2003</u>
Solde au 31 mai 2003	6 662 587 \$	7 249 615 \$
Déficit 2003-2004 prévu	780 000 \$	1 591 100 \$
	-----	-----
Solde au 31 mai 2004 (en milliers de dollars)	7 442 587 \$	8 840 715 \$

Le budget déposé pour adoption démontre donc une réduction du déficit de l'ordre de 50 % par rapport au déficit prévu au 1<sup>er</sup> juin 2003. Pour bien évaluer la teneur, il faut souligner que ce budget repose sur un certain nombre d'hypothèses qui restent à être confirmées. De plus, certains revenus considérés ne sont pas récurrents et ne valent que pour l'année en cours. Il reste évident qu'il faut apporter des améliorations récurrentes à la base de financement de l'UQO.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Louis Chapelain, appuyée par monsieur Denis Dubé, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 267-CA-3880 concernant l'adoption du budget du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec en Outaouais pour 2003-2004 (version octobre 2003), laquelle est jointe en appendice.

### **6.3 Recommandation à l'Assemblée des gouverneurs quant à la nomination d'un représentant des employés de l'UQO au Comité de retraite de l'UQ**

Le secrétaire général informe les membres du Conseil d'administration que le mandat de monsieur Émile Leroux, à titre de représentant des employés de l'UQO au Comité de retraite, viendra à échéance le 9 décembre 2003. Les syndicats et associations en présence à l'UQO recommandent le renouvellement de monsieur Émile Leroux pour siéger audit Comité pour une période de trois (3) ans.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Brochu, appuyée par monsieur Jean-Pierre Giroux, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 267-CA-3881 concernant la recommandation à l'Assemblée des gouverneurs quant à la nomination du représentant des employés de l'Université du Québec en Outaouais au Comité de retraite de l'Université du Québec, laquelle est jointe en appendice.

### **6.4 Détermination du nombre de postes de professeure et professeur pour l'année 2004-2005**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres du Conseil d'administration que la Convention collective intervenue entre l'Université du Québec en Outaouais et le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais prévoit



que le Conseil d'administration, au plus tard le 1<sup>er</sup> novembre, détermine le nombre de postes de professeur disponibles pour l'année subséquente, soit dans le cas présent pour l'année 2004-2005 et ce, en vertu des dispositions de l'article 8 de ladite Convention.

Les membres du Conseil d'administration sont donc invités à déterminer le nombre de postes de professeur disponibles pour l'année 2004-2005 (170 vs 156 en 2003-2004).

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Jocelyne Gadbois, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 267-CA-3882 concernant la détermination du nombre de postes de professeur pour l'année 2004-2005, laquelle est jointe en appendice.

## **7.- Nominations :**

### **7.1 Prolongation de l'intérim à la direction du Module des sciences sociales**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche soumet au Conseil d'administration la proposition de prolonger le mandat de monsieur Daniel Tremblay à la direction intérimaire du Module des sciences sociales et ce en raison de l'absence à ce jour de désignation des membres du Conseil de module. Lorsque les membres du Conseil de module auront été désignés, le doyen des études procédera à l'élection du directeur de module telle que prévue au Régime des études de premier cycle.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Brochu, appuyée par monsieur Hubert Lacroix, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 267-CA-3883 concernant la prolongation de l'intérim à la direction du Module des sciences sociales, laquelle est jointe en appendice.

### **7.2 Prolongation de l'intérim à la direction de l'Unité de gestion des études de premier cycle en arts**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche soumet au Conseil d'administration la proposition de prolonger le mandat de madame Ginette Bernier à la direction intérimaire de l'Unité de gestion des études de premier cycle en arts et ce en raison de l'absence à ce jour de désignation des membres de l'Unité de gestion. Lorsque les membres de l'Unité de gestion auront été désignés, le doyen des études procédera à l'élection du directeur de l'Unité telle que prévue au Régime des études de premier cycle.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Brochu, appuyée par monsieur Hubert Lacroix, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 3884-CA-3884 concernant la prolongation de l'intérim à la

direction de l'Unité de gestion des études de premier cycle en arts, laquelle est jointe en appendice.

## 8.- Période d'information et questions

### Renouvellement de mandat du VRAR

Le recteur informe les membres du Conseil d'administration que monsieur Louis Chapelain ne sollicite pas de renouvellement de mandat à titre de vice-recteur à l'administration et aux ressources.

Ce dernier souhaite quitter l'Université en février 2004. À cet égard, le poste sera affiché dès que possible et ce, afin que le nouveau titulaire soit impliqué dans la préparation du budget 2004-2005.

Les membres du Conseil d'administration regrettent le départ de monsieur Louis Chapelain et auront l'occasion de le souligner formellement.

### Direction du BLUM

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres du Conseil d'administration que le comité de sélection pour le poste de directeur du Bureau de liaison Université-milieu a déjà tenu deux rencontres afin d'analyser les candidatures reçues. Les entrevues auront lieu pendant la semaine du 3 novembre.

### Collation des grades

La Collation des grades du 25 octobre dernier s'est déroulée avec faste en la présence de la Lieutenant-gouverneur du Québec, madame Lise Thibault, et du nouveau docteur *honoris causa*, monsieur Gilles Gendreau.

Cette cérémonie a contribué à rehausser le sentiment de fierté envers notre Université. Des remerciements sont adressés aux personnes qui ont travaillé fort et professionnellement à faire un succès de cette cérémonie.

### Département des sciences de l'éducation

En réponse à la question d'un membre du Conseil d'administration quant au climat de travail et de gestion au Département des sciences de l'éducation, suite à la tutelle décrétée il y a quelques années, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche mentionne que la composition du nouveau Département des sciences de l'éducation, amputée des études langagières et des arts qui ont acquis leur autonomie, est plus homogène sur le plan disciplinaire.

De plus, les nouveaux professeurs qui se sont ajoutés à l'équipe ont contribué à créer une nouvelle dynamique et un climat plus serein s'est installé.

Mémoire du Département des sciences de l'éducation au Conseil supérieur de l'éducation du Québec dans le cadre de la consultation sur la profession enseignante

Le représentant des chargés de cours au Conseil d'administration souligne qu'il s'agit d'un excellent mémoire, mais soulève qu'il aurait été intéressant d'y retrouver des mentions concernant l'orthopédagogie et la contribution des chargés de cours audit Département.

**9.- Dépôt de documents :**

Les documents suivants sont déposés :

- 9.1 Mémoire du Département des sciences de l'éducation au Conseil supérieur de l'éducation du Québec dans le cadre de la consultation sur la profession enseignante
- 9.2 Statistiques de l'Université du Québec - Inscriptions Automne 2000 à Automne 2002
- 9.3 Lettre de remerciements des membres du Conseil d'administration adressée au professeur Stéphane Bouchard, à la suite de sa démission du Comité d'éthique de la recherche
- 9.4 Consultation sur les énoncés d'orientation et le développement académique 2003-2012

**10.- Prochaine assemblée**

La prochaine réunion ordinaire est prévue pour le mardi 18 novembre 2003 à 16 h 30.

**11.- Levée de l'assemblée**

Sur proposition de monsieur Hubert Lacroix, appuyée par monsieur Denis Brochu, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 19 h.

*Original signé par :*

---

Le président, Francis R. Whyte  
Le secrétaire, Micheline Bondu